

ARRÊTÉ
DE DEMISSION
DE M. OU M^{ME} [NOM PRENOM]
[GRADE] STAGIAIRE

Le Maire (ou le Président) de [collectivité ou établissement public],

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 modifié, portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet, (*Le cas échéant*)

Vu le décret n° 92-1194 du 4 novembre 1992 fixant les dispositions communes applicables aux fonctionnaires stagiaires de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° [numéro du décret] du [date] portant statut particulier du cadre d'emplois des [cadre d'emploi],

Vu l'arrêté en date du [date] nommant M. ou Mme [Nom, Prénom] en qualité de stagiaire,

Vu la demande écrite en date du [date] présentée par M. ou Mme [Nom, Prénom] exprimant sa volonté non équivoque de démissionner à compter du [date],

Considérant que rien ne s'oppose à ce qu'il lui soit donné satisfaction,

ARRÊTE

Article 1 : La démission de M. ou Mme [Nom, Prénom], [grade] stagiaire, est acceptée à compter du [date].

Article 2 : M. ou Mme [Nom, Prénom] sera radié(e) des cadres à compter de cette date et perdra la qualité de fonctionnaire.

Article 3 : Le Secrétaire Général (ou le Directeur Général) est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Notifié à l'intéressé(e).

Ampliation adressée au :

- Président du Centre de gestion,
- Comptable de la collectivité.

Fait à [commune], le [date]
Le Maire (ou le Président),

Le Maire (ou le Président),

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Notifié le [date]

Signature de l'agent :